

Informations de base	
2015/0027(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure caduque ou retirée
Protection contre les effets de l'application extraterritoriale d'une législation adoptée par un pays tiers, ainsi que des actions fondées sur elle ou en découlant. Refonte Abrogation Règlement (EC) No 2271/96 1996/0217(CNS) Subject 6.20.05 Accords et relations commerciales et économiques multilatérales et plurilatérales 6.40 Relations avec les pays tiers	

Acteurs principaux		
Conseil de l'Union européenne		
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire
	Commerce et sécurité économique	MALMSTRÖM Cecilia